

FORMATION

Mobilité, réseaux et systèmes de transports,
infrastructures
Infrastructures et développement durable
Procédures et études
Mis à jour le 21/03/2025

L'autorisation environnementale : études, procédure et pilotage

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'oeuvre, aux bureaux d'études et aux services instructeurs.

> PRÉ-REQUIS Aucun

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel
Durée : 1,00 jours

EN BREF

Depuis 2017, le maître d'ouvrage peut avoir recours à l'Autorisation Environnementale, qui fusionne les autorisations ICPE et IOTA. Cette procédure a été renforcée par la loi sur l'industrie verte entrée en vigueur en 2024, visant à réduire les délais d'instruction et moderniser la participation publique. Cette formation permet aux différents acteurs de savoir dans quelles conditions il est opportun d'y avoir recours et d'identifier les avantages et les inconvénients de la procédure. Quels sont les impacts de l'autorisation environnementale sur la conduite des projets ? Comment garantir la conformité des dossiers aux exigences réglementaires ?

OBJECTIFS

APPLIQUER la nouvelle réglementation. MESURER les conséquences des choix en termes techniques et sur le planning du projet. PRODUIRE des études conformes. ASSURER la sécurité juridique des dossiers réglementaires.

THÉMATIQUES

La réforme de l'évaluation environnementale. Planification. Le cadre réglementaire et l'articulation avec les autres procédures. Le contenu du dossier. Les avantages et les inconvénients de la procédure. Points de vigilance. Sécurité réglementaire et juridique. Retours d'expériences.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

Camille LANNES, Responsable projets, IMMASET

PROGRAMME DÉTAILLÉ

	Introduction et présentation de la session.
Cadre réglementaire et articulation avec les autres procédures	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la réforme - La nouvelle procédure de l'autorisation environnementale introduite par la loi relative à l'industrie verte - La simplification des procédures - La communication auprès des territoires
Autorisation environnementale - Détail du dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu obligatoire du dossier ; focus sur la nécessité de l'EI, IOTA... ; notice d'incidence ; proportionnalité des études aux enjeux ; liste des dossiers (boîte à outils). - Notice d'incidence ou évaluation environnementale. - Management du projet : avancement et études techniques (avantages / inconvénients). - Rétroplanning et points de vigilance pour mener à bien les études techniques de design et environnementales. <p>Pause déjeuner de 12h10 à 13h30</p>
Cadrage préalable _ Principes et Retours d'expériences	<ul style="list-style-type: none"> - Management du projet : avancement et études techniques (avantages / inconvénients). - Les attentes des services instructeurs.
Retour d'expérience sur plusieurs projets	
Sécurité réglementaire et juridique	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur la jurisprudence. - Retours des autorités environnementales. - Points de vigilance.
	Conclusion et évaluation de la session.